



## Le PIA et le PPS :

**(Projet Individuel d'Accompagnement / Projet Personnalisé de Scolarisation)**

Conformément à la loi n°2002-2 du 2 Janvier 2002, et du 11 février 2005, l'IEM assure aux enfants un accompagnement individualisé formalisé dans le PIA et le PPS. Le projet individuel, élaboré conjointement avec les familles permet une cohérence et un suivi tout au long du parcours du jeune.

### Les étapes du Projet Individualisé d'Accompagnement :

- Premiers contacts et recueil des attentes de la personne ;
- Bilans et évaluations ;
- Co-construction du projet personnalisé avec la famille et/ou les différentes parties prenantes ;
- Priorisation des objectifs de travail ;
- Mise en œuvre du projet défini ;
- Évaluation et réactualisation du projet individuel (tous les 6 mois : Bilan Intermédiaire).

## Nos partenaires :

L'IEM travaille en coopération avec de nombreux partenaires :

- La MDPH, l'Éducation Nationale, le CHU, la PMI, les médecins traitants et les professionnels libéraux ;
- Les autres établissements médico-sociaux, les services de suivi en milieu ouvert, les Groupements d'Unité Territoriale et les services de la justice ;
- Les mairies et Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ;
- Les associations sportives, culturelles et de loisirs.

### HORAIRES :



Le lundi de 9h à 16h, du mardi au jeudi de 8h à 16h et le vendredi de 8h à 15h.

### CONTACT



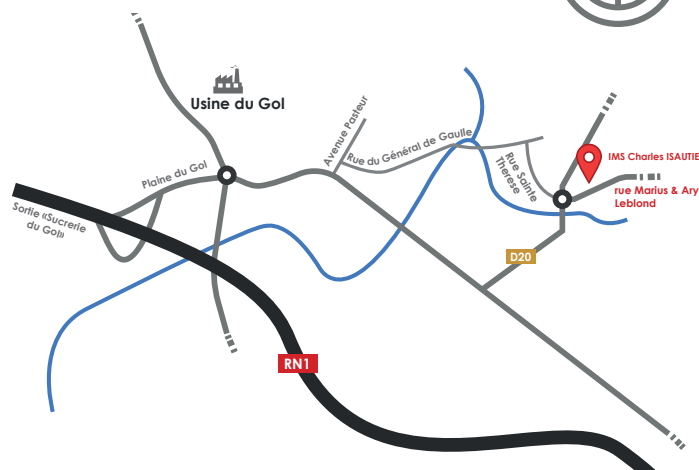
### SAINT LOUIS

3, rue Marius et Ary Leblond  
97450 SAINT LOUIS

Tél. : 02 62 91 21 11 - Fax : 02 62 91 29 50

Mail : [accueil.iem@favron.org](mailto:accueil.iem@favron.org)

### ACCÈS :



**I.M.S.**  
**Charles ISAUTIER**  
Institut Médico Social

# I.E.M.

Institut d'Éducation Motrice



+ d'infos sur :

[www.favron.org](http://www.favron.org)

**Accueillir**  
**Accompagner**  
**Soutenir**

## Présentation

L'IEM accueille 32 enfants et adolescents, âgés de 3 à 20 ans, présentant une déficience motrice prévalente, pouvant s'accompagner de troubles associés.

L'IEM a pour mission d'assurer un suivi global autour des soins, de la rééducation, de la scolarisation, de la formation pré-professionnelle, de l'éducation et de la vie sociale et citoyenne.

L'accompagnement de l'enfant est organisé autour de son Projet Individuel d'Accompagnement, établi avec la famille.



## Les missions

L'IEM a pour mission de favoriser  
**l'épanouissement, l'autonomie et l'intégration sociale**  
de votre enfant.

### Accès à la santé

pour le bien-être de l'enfant : surveillance de l'état de santé général, soins infirmiers, suivi psychologique, ateliers d'éducation à la santé, rééducations, suivi des appareillages, installations et adaptations.



### Une scolarité adaptée

afin de garantir l'acquisition de connaissances, le développement des compétences cognitives et l'accès à la culture.

la scolarité est soutenue par des aides spécifiques à partir du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)



### Accompagnement éducatif et social

pour l'apprentissage et le développement de l'autonomie dans la vie quotidienne, sociale et citoyenne : ateliers éducatifs, artistiques et sportifs, écoute et soutien individuel.

## L'équipe

A L'IEM, vous rencontrerez une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, expérimentés et formés, garantissant la qualité de l'accompagnement.



Une équipe de professionnels spécialisés accompagne les enfants et soutient les familles.